

Bagneux, le 15 février 2017

Madame, Monsieur,

Un nouveau tracé de bus est en réflexion pour l'avenir, permettant de relier rapidement le nord de la ville et les pôles gares au sud de notre ville, en desservant le centre et le site des Mathurins qui va se construire dans les années à venir.

Ce projet suscite un débat et a généré une pétition. Il emprunterait en effet un nouveau tracé, réservé exclusivement à la circulation des bus, qui passerait par la rue du Clos La Paume le long de la médiathèque, longerait les franges du parc Richelieu en empiétant sur 2% de ses espaces verts puis utiliserait la voie actuellement en impasse qui relie l'avenue Albert Petit à la Résidence pour Personnes Agées (RPA). L'autre tracé envisagé, moins rapide, pourrait passer par les avenues Louis Pasteur et Albert Petit.

C'est le tracé de bus le plus court et le plus rapide que la municipalité privilégie. Je souhaite donc vous apporter quelques éléments d'information autour de ce projet d'intérêt général, vous expliquer en quoi il nous paraît nécessaire et comment nous envisageons de le mener à bien dans l'intérêt de tous.

♦ **Ce projet permettra une desserte rapide, en transport collectif, du nord au sud de la ville en passant par le centre et le futur site des Mathurins.**

Dans les discussions avec le Syndicat des Transports d'Ile-de-France et la RATP, j'ai tenu en effet à ce que ce projet de mobilité soit utile pour l'ensemble des habitants de notre ville, et même au-delà.

Cela serait le cas puisque cette nouvelle ligne partirait du nord de la ville, de la gare de Verdun Sud à Montrouge, puis des gares du métro de Bagneux, desservirait le centre ville avec ses parcs et ses équipements culturels, le futur site des Mathurins, le quartier sud de la ville et plus loin encore Sceaux (et son parc) jusqu'au RER Antony.

Cette voie traversant une partie du Clos La Paume permettrait un trajet plus rapide que par les avenues Pasteur et Albert Petit, de 3 minutes d'après la RATP en bonnes conditions de circulation. Mais chacun sait que la différence serait bien plus importante encore en heures de pointe. Nous connaissons bien les difficultés de circulation sur l'avenue Albert Petit par exemple.

Pour les Balnéolais qui iront travailler en utilisant les métros, matin et soir, ce temps sera précieux ! Et aujourd'hui, plus de 80% des actifs de la ville travaillent à l'extérieur.

De même pour ceux qui rejoindront les 4 000 nouveaux emplois que nous voulons attirer sur la Colline des Mathurins. Car là aussi, le projet que nous travaillons avec LBO France, propriétaire du site, prévoit dans cette zone des logements mais également des emplois, des commerces ou le futur lycée de la ville. Il est donc important pour tous de desservir au mieux ce site.

♦ **Tout sera fait pour que cette nouvelle voie, réservée aux bus, préserve la tranquillité des riverains comme des usagers du parc ou des équipements culturels.**

Rappelons tout d'abord que cette zone entre la résidence du Clos La Paume, la médiathèque, la résidence de personnes âgées, la Maison des Arts et le parc Richelieu est actuellement déjà ouverte à la circulation. La rue du Clos La Paume et la voie entre l'avenue Albert Petit et la RPA sont ainsi ouvertes aux voitures et au stationnement, souvent illicite.

De même, j'ai été interpellée à plusieurs reprises par les riverains à propos de fortes nuisances sur le parvis de la Médiathèque, à la belle saison notamment.

Pour préserver ce quartier, la ville a aussi exigé de la RATP que la future voie soit réservée exclusivement aux bus, limitée à 20 km/h et traitée acoustiquement. Il s'agira d'ailleurs de nouveaux bus RATP, hybrides ou électriques, à la fois plus silencieux et moins polluants.

♦ **Le parc Richelieu ne sera pas réduit et restera le poumon vert de notre ville.**

Je suis tout comme vous extrêmement attachée à ce parc, poumon vert historique de notre ville. C'est pourquoi j'ai souhaité que la surface de parc rendue à tous les habitants soit supérieure à l'ancienne et aménagée qualitativement.

Ce projet de bus va amener à utiliser 795 m² du parc actuel. Mais à ma demande, plus de 2460 m² y seront ajoutés, en englobant les espaces verts qui entourent la médiathèque dans le parc et en créant des espaces verts sur son parvis.

Ainsi chacun gagnera à cette opération, car je souhaite qu'à Bagneux, la nature garde toute sa place. Je précise d'ailleurs que ce projet est bien entendu autorisé par notre Plan Local d'Urbanisme, adopté récemment.

Pour résumer, la création de cette nouvelle voie de bus est un projet d'intérêt général pour notre ville et ses habitants en terme de mobilité et d'accès à l'emploi. Pour le nouveau site des Mathurins et ceux qui voudront s'y rendre, mais bien au-delà pour tous ceux qui vivent ou travaillent à Bagneux, dans le sud comme dans le nord de la ville !

Suite aux concertations, enrichies de vos remarques, il me semble que ce projet apporte désormais de vraies garanties de ne remettre en cause ni la tranquillité des riverains ni la qualité d'un parc Richelieu qui sera étendu.

Nous continuerons bien sûr à vous concerter lors de la réalisation effective de cette nouvelle voie, pour respecter au mieux les usages de chacun.

En espérant avoir répondu par ces éléments à vos interrogations légitimes, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.



Marie-Hélène AMIABLE
Maire de Bagneux

Conseillère départementale des Hauts-de-Seine